



Assistant de Service Social Éducateur de Jeunes Enfants Éducateur Spécialisé Éducateur Technique Spécialisé

Diplôme de niveau 6

**La sélection en quelques
mots...**

Nombre d'inscriptions en 2019-2020

694 candidats se sont inscrits au total :

- **131 inscriptions pour Assistant de Service Social**
- **274 inscriptions pour Éducateur de Jeunes Enfants**
- **369 inscriptions pour Éducateur Spécialisé**
- **21 inscriptions pour Éducateur Technique Spécialisé**

Répartition des places dans la formation

■ Places financées par le Conseil Régional :

- 32 places pour Assistant de Service Social
- 35 places pour Éducateur de Jeunes Enfants
- 50 places pour Éducateur Spécialisé
- 10 places pour Éducateur Technique Spécialisé

■ Cours d'emploi (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, plan de développement de l'employeur)

■ CPF de transition professionnelle (ex CIF)

■ Financement personnel

Comment s'inscrire ?

- Si vous n'êtes pas salarié(e), les inscriptions s'effectuent sur :
 - la plateforme PARCOURSUP : www.parcoursup.fr
- Si vous êtes salarié(e) ayant un financement de votre formation par l'employeur ou l'OPCO (CDI, CDD, Contrat de professionnalisation, Compte Personnel de Formation ou CPF),
les inscriptions s'effectuent sur :
 - le site de l'IRTS de Franche-Comté : www.irts-fc.fr

Comment s'inscrire ?

■ Sur la plateforme PARCOURSUP

■ Démarche d'inscription :

- suivre la procédure d'inscription indiquée sur la plateforme PARCOURSUP : www.parcoursup.fr

■ Formulation des vœux :

- Vous formulez un vœu pour chaque formation choisie *en formation initiale et/ou en apprentissage.*
- *Si l'apprentissage vous intéresse, nous vous conseillons d'effectuer une double formulation de vœux (formation initiale et apprentissage) pour la formation choisie.* Cette double formulation de vœux permet la gratuité des frais de sélection pour votre inscription en apprentissage et vous permet d'entrer en formation (*sous réserve d'être sur la liste des candidats admis à entrer en formation*) même si vous ne trouvez pas de contrat d'apprentissage.

Comment s'inscrire ?

- Sur le site internet www.irts-fc.fr

- **Création de votre espace personnel via l'onglet 'S'inscrire' :**

- saisie de vos données personnelles
- dépôt de votre justificatif d'identité, de votre CV
- Saisie de votre lettre de motivation
- Paiement en ligne des frais de sélection
- Certificat de travail et attestation de prise en charge à nous retourner dûment complétés

NE PAS OUBLIER de télécharger les documents réglementaires depuis votre espace personnel ; vous y retrouverez le certificat de travail et l'attestation de prise en charge à faire compléter par votre employeur.

Conditions d'accès

- Peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :
 - Être titulaire du baccalauréat ou justifier de sa possession à l'entrée en formation
 - Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au Répertoire National des certifications professionnelles au moins de niveau IV
 - Bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L.613-5 du code de l'Éducation (VAP).

Principe de la VAP : permet l'accès à une formation supérieure sans avoir le diplôme requis en prenant en compte l'expérience professionnelle, les formations suivies et les connaissances et aptitudes acquises hors de tout système de formation.

VAP

(si vous n'avez pas le diplôme requis pour vous inscrire)

■ Conditions de candidature (à l'exception des sportifs de haut niveau mentionnés à l'article 28 de la loi 84-610 du 16 juillet 1984)

- Avoir interrompu ses études initiales depuis au moins 2 ans
- Être âgé d'au moins 20 ans pour les non titulaires du baccalauréat
- Respecter un délai de 3 ans si vous avez été inscrit dans une formation permettant l'accès au diplôme que vous souhaitez intégrer et que vous n'avez pas réussi les examens finaux

■ Démarche

- Constituer un dossier présentant les différentes expériences professionnelles et personnelles et en mettant en évidence les acquis
- Retrait et dépôt du dossier de candidature au service Sélection 7 jours avant la date de la Commission d'examen.Dates de la Commission d'examen : le 12 février et le 1^{er} mars 2021.

Modalités de sélection

- **Une étude de dossier pour tous les candidats**
 - **Un entretien**
**pour les candidats dont le dossier aura été
retenue.**

L'étude de dossier

■ Étude globale des documents constituant le dossier :

- projet de formation motivé
- activités et centres d'intérêts et/ou CV
- parcours de formation du candidat (moyenne du bac ou moyenne du bac de Français si fournies)
- Bulletins et appréciations générales (si fournies)
- Fiche avenir ou fiche de réorientation (si fournies)

■ Notation : 1 note sur 20. Coeff 1

■ À NOTER : seuls les candidats dont le dossier aura été retenu seront convoqués à l'entretien.

L'entretien

Objet : Cette épreuve est destinée à apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession.

- **Un jury de 2 personnes croisant deux regards :**
 - **Un regard « Professionnel »**
 - **Un regard « Formateur »**
 - **Durée : Un entretien de 30 mn**
 - **2 notes sur 20 Coefficient 4 (1 note formateur, 1 note professionnel)**
-
- **Le projet de formation motivé vient en support au déroulé de l'entretien.**

Multi-inscriptions

En cas de multi-inscriptions, vous ne passerez qu'un seul entretien mais sa durée sera différente au vu du nombre d'inscriptions effectuées.

- Double inscription : 1 entretien de 45 mn
- Triple inscription : 1 entretien de 60 mn
- Quadruple inscription : 1 entretien de 75 mn
- 2 notes sur 20 Coefficient 4 (1 note formateur, 1 note professionnel) pour chacune des formations.
- **À NOTER :** pour l'étude de dossier en cas de multi-inscriptions, chaque dossier sera examiné par inscription et donnera lieu à une note par dossier.

L'entretien

Critères d'évaluation

Deux axes regroupant les critères d'évaluation et de notation suivants :

- 1er axe : Motivation et aptitude pour les formations du travail social
 - une note sur 20
- Motivation sur le choix de la formation
- Explication sur la cohérence du choix et le contenu de la formation
- Aptitude cognitive et intellectuelle à suivre la formation
- Aptitude relationnelle et de communication

L'entretien

Critères d'évaluation

Deux axes regroupant les critères d'évaluation et de notation suivants :

- 2ème axe : Motivation et aptitude pour l'exercice des métiers du travail social – une note sur 20
 - Motivation et cohérence du choix du métier
 - Aptitude à exercer le métier
 - Qualités humaines

Note d'admission

■ Calcul de la note d'admission :

➤ 1 note sur 20 Coefficient 1 pour l'étude de dossier

+

➤ Moyenne des 2 notes de l'entretien Coefficient 4

Période d'inscription

■ Du 20 janvier au 11 mars 2021
sur notre site internet www.irts-fc.fr

Et
sur la plateforme PARCOURSUP
www.parcoursup.fr

- À NOTER : Sessions éventuelles en septembre pour les apprentis et les cours d'emploi ou places agréées non pourvues lors de la 1ère session

Sélection 2020-2021

Dates des entretiens de sélection

- **Éducateur de Jeunes Enfants : samedi 24 avril 2021**
- **Assistant de Service Social : vendredi 30 avril 2021**
- **Éducateur Technique Spécialisé : vendredi 30 avril 2021**
- **Éducateur Spécialisé : mercredi 5 mai 2021**
 - Pour les multi-inscriptions : vendredi 30 avril 2021
 - Pour les candidats issus des DOM-TOM ou se trouvant à l'étranger, entretien par visio-conférence : lundi 3 mai 2021

Sélection 2020-2021

Tarifs des inscriptions

- **Éducateur de Jeunes Enfants : 175 euros**
 - **Assistant de Service Social : 175 euros**
 - **Éducateur Technique Spécialisé : 175 euros**
 - **Éducateur Spécialisé : 175 euros**
- **Inscription en apprentissage sur PARCOURSUP : GRATUITE si vous êtes déjà acquitté des frais de sélection en formation initiale pour la formation choisie.**

Sélection 2020-2021

Tarifs des multi-inscriptions

- **2 inscriptions : 230 euros**
- **3 inscriptions : 260 euros**
- **4 inscriptions : 290 euros**

Sur la plateforme PARCOURSUP :

- ces tarifs ne peuvent être appliqués.
- Paiement de 175 euros pour chaque inscription.
- Le remboursement du surplus versé sera automatiquement effectué courant mai ; aucune démarche de votre part à effectuer.

Sélection 2020-2021

Remboursement partiel pour les candidats

dont le dossier n'a pas été retenu

Si le candidat n'est pas convoqué à l'entretien, un remboursement partiel sera effectué, courant mai, en fonction du nombre d'inscriptions effectuées.

- 1 inscription : 65 euros remboursés
- 2 inscriptions : 100 euros remboursés
- 3 inscriptions : 110 euros remboursés
- 4 inscriptions : 120 euros remboursés

Sélection 2020-2021

COVID 19

- En raison des incertitudes relatives aux circonstances sanitaires, les modalités de sélection pourront être modifiées. Le choix sera fait au plus tard début mars 2021.
- Scénario de repli appliqué si évolution de la crise sanitaire
- Étude de dossier globale des éléments constituant le dossier – 1 note sur 20 (Coeff 1)
- Étude précise des éléments suivants – 1 note sur 20 (Coeff 4) :
 - Activités et centres d'intérêts et/ou curriculum vitae pour les apprentis ou les candidats salariés
 - Intérêt pour les questions sociales et/ou participation à la vie sociale
 - Image de la profession
 - Projet de formation motivé
 - Capacité à se projeter dans la formation
 - Motivation et cohérence du choix de formation
- Note d'admission : 1 note sur 20 (Coeff 1) pour l'étude de dossier globale + moyenne des 2 notes pour l'étude précise du dossier (Coeff 4).

Sélection 2020-2021

COVID 19

■ Tarifs en cas de crise sanitaire (entretien remplacé par l'étude de dossier en 2 parties)

- 1 inscription : 110 euros
- 2 inscriptions : 130 euros
- 3 inscriptions : 150 euros
- 4 inscriptions : 170 euros
- Si vous êtes acquitté(e) des frais de sélection sur la base des anciens tarifs, vous serez automatiquement remboursé(e), par virement, du surplus versé courant mai ; vous n'aurez aucune démarche à effectuer .

**Au plaisir de vous retrouver
prochainement.**

**L'équipe Sélection
vous remercie pour votre attention !**